



**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
VENDREDI 2 AOUT 2024
à 18H00
salle des fêtes de Vézac**

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 08 juillet 2024.

I. PROJET COMMUNAUTAIRE

N°2024-078 : Création d'une Boucle Multimodale au cœur du triangle d'or : les Milandes, Castelnaud-la-Chapelle, Marqueyssac, Beynac-et-Cazenac - demande d'autorisation environnementale

Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI

II. DECISIONS

N°2024-07-Décide de conclure une convention d'occupation précaire et temporaire pour l'ensemble du bâtiment E, cadastré CI 99, sis 1 avenue du Périgord à Sarlat dont la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir est gestionnaire.

N°2024-08-Décide de désigner, dans le cadre de la protection fonctionnelle, le cabinet d'avocats Jean-Yves Le Borgne situé 116, boulevard Saint Germain, 75006 Paris afin d'assister Monsieur le Président de la Communauté de communes.